

# Claude Leclerc *Du théâtre à la santé mentale*

Par Catherine Crépeau

*Claude Leclerc a déjà rêvé de briller sur les planches. C'est auprès des patients souffrant de maladies mentales qu'il a fait sa marque. Il aura aussi redéfini la pratique infirmière auprès de cette clientèle.*

C'est à titre de préposé aux bénéficiaires à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine que Claude Leclerc a fait son entrée dans le domaine de la santé mentale. Un emploi qu'il avait décroché pour assurer le quotidien entre deux contrats de comédien. Mais rapidement, il apprécie les patients avec lesquels il entre facilement en relation. Il faut dire que ce monde ne lui est pas étranger puisque ses parents travaillent dans l'établissement depuis des années. « À 6 ans, j'accompagnais mes parents et les patients me poussaient dans les chariots », se souvient-il en souriant.

Encouragé par ses collègues qui reconnaissent ses habiletés relationnelles, Claude Leclerc s'inscrit en soins infirmiers au cégep. Pour lui, c'est aussi une façon de contrer l'insécurité liée aux métiers de la scène. « C'est difficile de toujours avoir à se vendre, d'apprendre à vivre avec les refus en audition, avec l'insécurité. À l'hôpital, au contraire, je ne travaillais jamais seul, j'y trouvais une communauté. J'ai d'ailleurs des amis que j'ai rencontrés à cette époque. Je suis fidèle. »

Pendant ses études, il s'intéresse à toutes les spécialités. Mais en troisième année, une professeure, France Desgroseillers, lui fait « redécouvrir » la psychiatrie. « Elle m'a initié au rôle d'infirmier en santé mentale, alors que je ne voyais que celui de préposé. J'ai réalisé que c'était dans ce milieu que je voulais exercer la profession. Je voulais comprendre l'humain, ses peurs, ses craintes », rappelle-t-il.

## Toujours apprendre

Diplôme en poche, Claude Leclerc revient à Louis-H. Lafontaine comme infirmier. Le travail est alors un peu différent. Les infirmiers en santé mentale disposent d'une relative autonomie dans leurs interventions auprès des patients. Ils ont du temps pour apprendre à les connaître puisque la majorité est hospitalisée. « Nous pouvions utiliser notre créativité dans les exercices qu'on faisait faire aux patients, mais on manquait de connaissances sur la santé mentale et les traitements », explique Claude Leclerc dont les approches étaient parfois peu orthodoxes. Il se souvient d'un supérieur qui s'étonnait de voir les infirmiers jouer au ballon ou pique-niquer dehors avec les patients.

Claude Leclerc a toujours cherché à mieux comprendre la maladie mentale et à acquérir les connaissances qui lui permettraient de mieux faire son travail. Ainsi, quand il a été nommé chef d'unité en santé mentale, puis coordonnateur des services de psychiatrie de longue durée, il a voulu parfaire ses connaissances en gestion en obtenant deux certificats en gestion de la santé. Il s'est ensuite inscrit au baccalauréat en sciences infirmières à

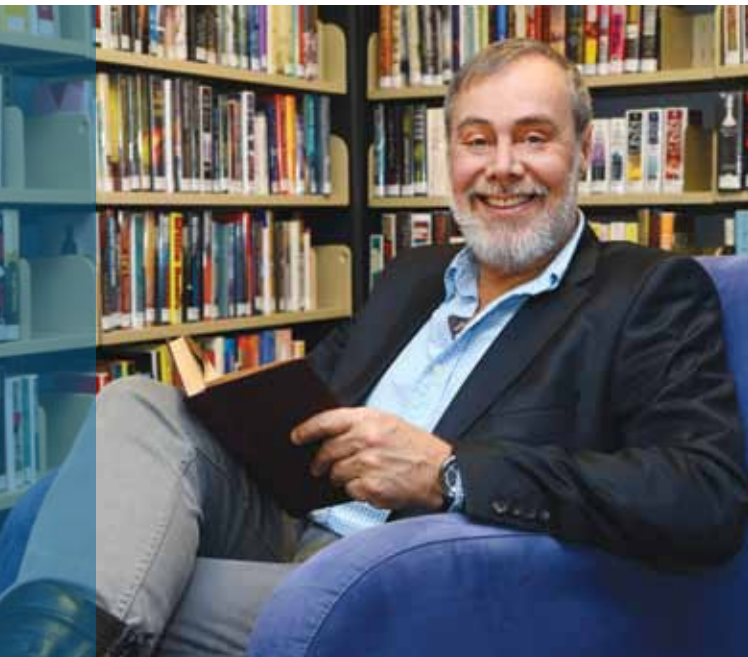


© Daniel Jalbert

l'Université de Montréal pour devancer la rumeur voulant qu'il « serait obligatoire d'ici deux ans », se souvient en riant Claude Leclerc.

Poussé par sa passion, il enchaîne avec une maîtrise en sciences infirmières, option santé mentale, et un doctorat en sciences biomédicales de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal qu'il obtient au bout de six ans. Pendant cette période, il poursuit sa carrière à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme comme chef des services de santé mentale, puis conseiller en soins spécialisés (santé mentale). Et enfin, comme professeur au Département des sciences infirmières de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Un rôle qui lui permet de transmettre ses connaissances et sa passion. Parce qu'il en faut, selon lui, pour travailler en santé mentale.

**« Je voulais comprendre l'humain, ses peurs, ses craintes. »**



© Daniel Jalbert

« C'est un domaine motivant mais exigeant. On ne peut pas continuer à y exercer sans un intérêt marqué pour les gens qui souffrent. »

### Évoluer

Le chercheur Claude Leclerc a toujours voulu améliorer les services et les soins aux personnes souffrant de troubles mentaux graves, dont les premiers épisodes de psychose. C'est pourquoi depuis quinze ans, nombre de ses recherches ont porté sur la réadaptation de ces patients. Il a été parmi les premiers à parler d'aide au rétablissement et d'implication. Selon lui, il est important que le patient participe à son traitement. C'est dans cette optique qu'il a développé plusieurs traitements de réadaptation selon l'approche de thérapie cognitive comportementale utilisée par les psychologues et qu'il a encouragé les infirmières à se les approprier.

Claude Leclerc s'est aussi intéressé à l'organisation des services de santé mentale. Il constate que si les infirmiers, psychiatres et autres intervenants en santé mentale collaborent davantage au sein de l'hôpital, la communication avec les ressources extérieures est déficiente. « Trop souvent le patient a deux dossiers et les informations qu'ils contiennent ne sont pas partagées. On veut une intégration avec les organismes communautaires et nous ne le faisons même pas à l'intérieur des CSSS », déplore-t-il.

### Une semi-retraite

Retraité de l'UQTR, Claude Leclerc est loin d'être au repos. Depuis deux ans, il enseigne à l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins de l'Université de Lausanne, en Suisse. Son contrat de quatre ans prévoit aussi l'instauration d'un programme de spécialisation de deuxième cycle pour les infirmières. Pour Claude Leclerc, c'est un beau défi, mais certainement pas la fin de sa carrière.

Il aimerait ensuite retourner enseigner en Afrique comme il l'a fait au cours des deux dernières années. À trois reprises, il s'est rendu au Gabon pour donner des cours au baccalauréat et à la maîtrise. Il a adoré l'expérience. « Les conditions étaient épouvantables. Les étudiants n'avaient pas d'argent, mais ils étaient motivés, brillants, enthousiastes. Et malgré le manque de matériel ou d'ouvrages de référence, ils obtenaient des résultats comparables à ceux obtenus par des étudiants d'ici. » Le choc culturel a cependant été grand au plan professionnel.

Claude Leclerc espère aussi pouvoir continuer à transmettre ses connaissances et contribuer à la réflexion de ses pairs, que ce soit par des formations ou par des livres de référence. Déjà, il a publié des dizaines d'articles scientifiques, écrit ou coécrit huit livres et participé à une vingtaine d'ouvrages collectifs.

Quant à une retraite définitive, Claude Leclerc se donne cinq ans pour y réfléchir. ■

## Ce qu'ils ont dit

*« Il est très passionné et très professionnel. Il souhaite que tous les infirmiers développent leurs habiletés cliniques afin que les patients ne souffrent pas de mauvaises interventions. Il s'appuie toujours sur des données probantes. Il n'y a rien qui le frustre davantage que les personnes qui n'ont pas suivi de formation depuis 20 ans alors que la pratique a tant évolué. C'est aussi une personne qui a un bon sens de l'humour, qui est très expressif et qui a toujours plein d'anecdotes à raconter. »*

**Tania Lecomte**, psychologue et professeure titulaire au Département de psychologie de l'Université de Montréal.

*« C'est une personne extraordinaire. Il a beaucoup de diplomatie et de sensibilité. C'est un rassembleur qui sait rallier les gens. Ses projets de recherche ont une grande valeur au plan clinique. Il a, entre autres, fait beaucoup pour développer l'approche cognitive et pour que les infirmières se l'approprient. Il n'a pas peur de travailler avec une clientèle différente et exigeante. »*

**Nicole Ricard**, professeure émérite retraitée de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal.

*« C'est un esprit curieux et un remarquable infirmier qui a toujours cherché à améliorer ses compétences et à les transmettre. Il a amené les infirmières à travailler de façon multidisciplinaire sans pour autant qu'elles aient l'impression d'être au service d'une autre profession. Il a aussi beaucoup travaillé sur les interventions psychosociales qui peuvent être faites par les infirmières. »*

**Alain Lesage**, psychiatre et professeur titulaire au Département de psychiatrie de l'Université de Montréal.